



Perception des inondations sur le delta de l'Orb

Comment recueillir le point de vue des habitants sur les inondations afin d'alimenter les réflexions sur leur gestion? Quelles mesures d'information ou d'aménagements mettre en œuvre par les pouvoirs publics ? Certaines inondations peuvent-elles être considérées comme acceptables ? Ce document présente les résultats d'enquêtes conduites sur le delta de l'Orb, à travers différentes méthodes (entretiens, discussions de groupes et questionnaire).

Contexte de l'étude

Ce travail a été conduit dans le cadre d'un projet de recherche interdisciplinaire intitulé "Perception du risque et évaluation économique de l'exposition aux inondations". Il a été appliqué sur le delta de l'Orb et la Vilaine. Ce projet a été financé par le ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer dans le cadre du programme de recherche Risque Décision Territoire. Il a été conduit en collaboration avec le Syndicat mixte de la Vallée de l'Orb (SMVO).

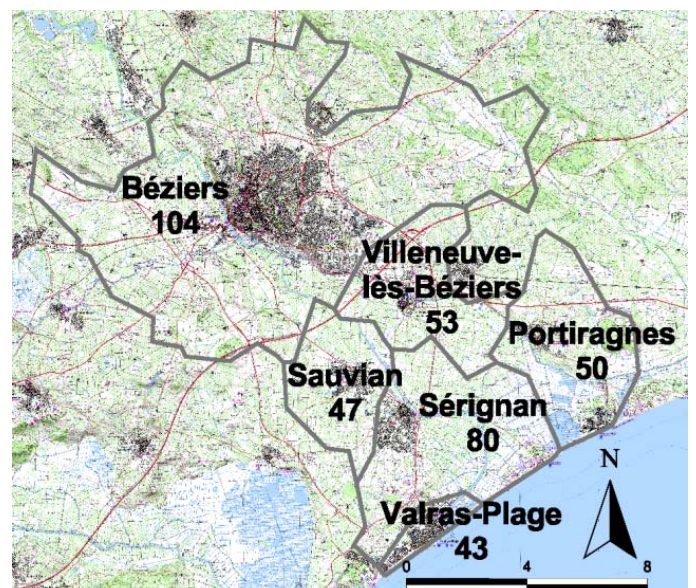
Objectifs

- Disposer d'une meilleure connaissance du point de vue des habitants sur les inondations.
- Conduire une réflexion sur les méthodes de recueil des perceptions et de leur restitution en perspective d'un appui à la décision publique.

Les étapes de l'enquête

- 2008 : enquêtes qualitatives à travers des entretiens auprès d'une dizaine d'habitants de Sérignan et des observations de réunions en lien avec le thème.
- Analyse de dix questionnaires utilisés sur d'autres bassins.
- Printemps 2009 : construction et test d'un questionnaire via des entretiens individuels et trois réunions de discussions collectives avec deux groupes d'habitants et un groupe de représentants associatifs.

- Juin 2009 : passation du questionnaire en face à face auprès de 378 habitants des six communes du delta (voir carte). Pour recueillir la diversité de point de vue qui peut exister, nous avons défini 23 zones géographiques selon le type d'habitat et l'inondabilité (zone rouge, blanche ou bleu des PPRI). 49% des personnes interrogées sont des femmes, l'âge moyen est 55 ans, 67% ont déjà vécu une inondation. Si l'échantillon est représentatif d'un point de vue démographique, un biais peut être lié au fait que ce sont surtout les personnes qui se sentent concernées qui acceptent de répondre. Lorsque ce n'est pas précisé, les chiffres indiqués correspondent à 378 réponses recueillies.



Communes enquêtées par questionnaire et nombre de personnes enquêtées par commune, fond de carte IGN

Connaissance des inondations : une ignorance des habitants à relativiser

Connaissance de l'exposition

L'enquête par questionnaire montre une connaissance de l'exposition de la commune aux inondations remettant en cause les idées reçues selon lesquelles ceux qui n'ont pas vécu d'inondation, les nouveaux venus ou encore "ceux qui habitent les constructions nouvelles" ne savent même pas qu'il y a déjà eu une inondation sur la commune. Elle montre cependant que le sentiment d'exposition varie selon les zones géographiques (inondabilité et coteaux / littoral) et qu'il est plus faible pour l'habitation que pour la commune.

| | Oui | Non | Ne sait pas |
|---|-----|-----|-------------|
| Des inondations se sont-elles déjà produites dans le passé sur votre commune ? | 85% | 8% | 8% |
| Aujourd'hui, pensez-vous qu'il puisse y avoir une inondation sur votre commune? | 77% | 9% | 20% |
| Aujourd'hui, pensez-vous qu'il puisse y avoir une inondation sur votre habitation ? | | | |
| % de réponses dans la population enquêtée | 31% | 55% | 15% |
| % dans la population enquêtée habitant en zone rouge | 46% | 34% | 20% |

Identification de l'origine de l'eau : au-delà des débordements de l'Orb

Si l'origine principale des inondations citée est "les débordements de l'Orb" (255 citations), une variété d'autres origines sont également évoquées. Les enquêtés citent en particulier "les refoulements des réseaux" (73 citations) et les "ruissellements" (63 citations). Des causes particulières sont citées dans certaines zones géographiques telles que "la mer" sur le littoral ou "le canal du midi" sur les communes qu'il traverse.

Une pluralité de cause des inondations : naturelles et humaines

Ceux qui ont une connaissance des inondations passées sur leur commune mettent en avant l'intrication de différentes causes naturelles (précipitations, mer, vent...) et humaines (mauvais entretien, urbanisation...) en dépassant l'évocation d'une causalité simple, par exemple due à la mauvaise gestion des barrages.

Les fortes précipitations sont citées en premier (226 citations/321 réponses) puis viennent "le manque d'entretien des cours d'eau, des canaux et des ruisseaux (145 citations), "l'urbanisation qui imperméabilise les sols" (124 citations) la mer et le vent qui retiennent l'eau (123 citations). La mauvaise gestion des barrages et des écluses et des écluses est citée 88 fois et les aménagements des cours d'eau 75 fois. Enfin, sont peu cités le changement climatique (29), les infrastructures de transport qui font seuil (28), les pratiques agricoles (24) et la fatalité (6).

Retour sur des critères explicatifs des différences de perception

Importance du facteur géographique

Les enquêtes ont montré des différences de perception des inondations selon la situation de l'habitation et en particulier l'inondabilité. Une localisation des connaissances apparaît par exemple (voir résultats ci-contre).



Nouveaux quartiers sur les coteaux à Sérignan, 2009



Quartier du Faubourg, Béziers, 1996, source "Les images vivantes"

Le rôle du vécu et celui de l'ancienneté sur le territoire à nuancer

Les enquêtes montrent qu'il ne suffit pas de distinguer ceux qui ont déjà vécu une inondation et ceux qui n'en ont pas vécu. Il existe différents types d'expérience et une gradation : de jamais vécu à très fortement touché (dans les cas où la personne a été blessée physiquement ou moralement ou a perdu des biens personnels irremplaçables). L'angoisse peut être commune à ces deux catégories alors que des personnes qui ont vécu des inondations sans être personnellement touchées auront des regards différents.

"J'avais un tas de documents, de souvenirs familiaux que j'ai perdu et ça, on ne le retrouve plus jamais. Ce n'est pas une valeur financière mais sentimentale qui est considérable."

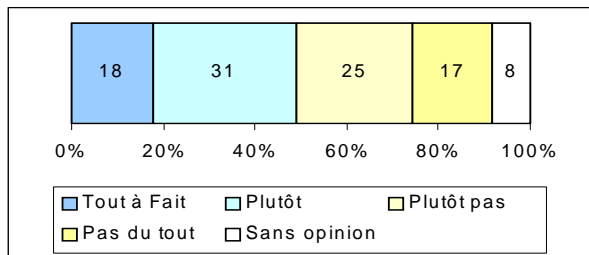
"Enfin nous on est bien ici !!! Même avec l'eau !! (...) Le village on ne le quitterait pour rien au monde."

Par ailleurs, on constate souvent que les "nouveaux venus" ne sont pas si candides. La désignation de cette catégorie permet cependant de mettre en avant l'enjeu de transmission de la connaissance locale et de l'intégration dans un contexte de croissance démographique forte. Les enquêtes montrent l'importance de l'attrait de la région et du cadre de vie dans le choix d'habiter dans une zone que l'on peut savoir inondable.

Mesures de gestion : politique d'information

Disparité des besoins d'information

Les besoins d'information sont très variables selon la personne interrogée.



Vous disposez de suffisamment d'information sur le sujet ?

Une nécessité de distinguer information standardisée et connaissance

30% des personnes interrogées ne connaissent pas le serveur d'alerte. 85% ne savent pas ce qu'est un PPRI mais la plupart connaissent l'existence des zones bleues et rouges. 36% ne connaissent au final pas du tout cette réglementation. Sur un autre sujet, 20% répondent ne pas connaître du tout les mesures ou les précautions à prendre en cas d'inondation. 30% disent les connaître plutôt mal mais dans le même temps des preuves de vigilance apparaissent. 43% surveillent leur habitation et la montée des eaux en cas de forte pluie. 35% ont pris des mesures dans leur habitation.

Il convient de distinguer la connaissance des informations standardisées (par exemple dans le PCS) des savoirs personnels qui se traduisent dans les pratiques. L'outil questionnaire permet difficilement d'interroger ces dernières et doit être couplé avec d'autres méthodes d'enquête.

Critique des modalités d'information

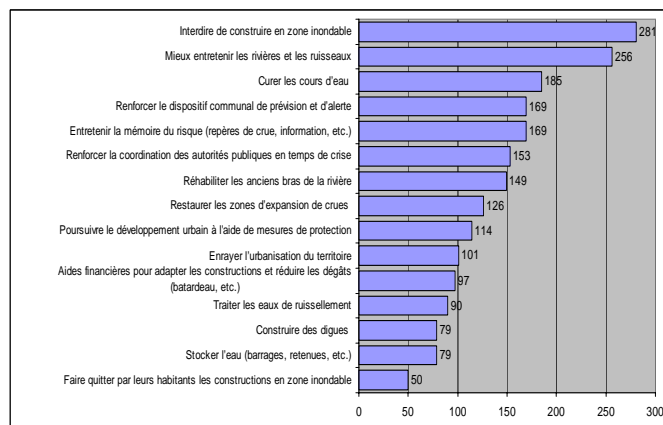
90% attendent des pouvoirs publics de veiller à l'information des nouveaux venus. Le moment de l'installation apparaît comme un moment crucial d'information. Selon les personnes interrogées, différents moyens doivent être utilisés au-delà des courriers d'information ou des réunions. Les enquêtés mettent en avant la transmission de l'expérience par ceux qui ont vécu l'inondation et en particulier les anciens, par le "bouche à oreille". De même, des marques sur le territoire peuvent rappeler les inondations aux habitants ou les interpeller : rail des batardeaux, repères de crues, échelles de crues, signalétique routière.



Activités routinières et marques des inondations sur le territoire : signalétique sur un parking de supermarché à Sérignan

Mesures de gestion : aménagements

Une prédilection pour la réglementation de l'urbanisation et l'entretien des cours d'eau plutôt que des "grands aménagements"



Mesures à mettre en place en priorité par les pouvoirs publics

Les personnes enquêtées se prononcent en majorité en faveur d'une limitation des libertés individuelle d'installation. Une réglementation de l'urbanisation est appelée mais à condition de son ajustement local. Le caractère injuste ou irrationnel des zonages PPRI est souvent souligné.

*"Je n'ai pas envie d'être le bouc émissaire de la commune !"
"L'eau ne peut pas faire des angles droits." (À propos des zonages)*

Contrairement à d'autres territoires, il n'y a pas de sentiment d'inégalités entre communes en termes de protection.



Un exemple de mesure de prévention des inondations intégrée : les aménagements d'amélioration de l'hydraulique à la traversée de Béziers : avec un "Projet Amphithéâtre de l'Orb : un petit écrivain pour le jazz ?" Source citation et photo Midi Libre 29 sept. 2009

Si les grands aménagements n'arrivent pas en tête, une mesure telle que la sur-inondation de zones à l'amont doit encore faire son chemin. 24% des personnes interrogées sont sans opinion sur le fait d'inonder les zones agricoles en indemnifiant les agriculteurs. 38% sont tout à fait ou plutôt pour et 38% tout à fait ou plutôt contre. Plusieurs enquêtés expriment le souci de ne pas faire des agriculteurs ou d'un autre acteur du territoire des "pseudo-coupables" des inondations.

Rôles et responsabilités

Le caractère technique des inondations et la délégation de la gestion non remis en cause

74% des personnes interrogées sont d'accord avec l'assertion "vous déléguez à des spécialistes la gestion à des inondations" (18% ne sont pas d'accord).

Une place centrale de la commune

La commune apparaît comme un acteur central de la mise en œuvre des mesures de prévention et de l'information. Interrogés sur les sources d'information de confiance à propos des inondations, les enquêtés citent en premier la commune (244 fois) puis les médias (107), eux-mêmes (101) et les anciens du territoire (96). L'État est cité 61 fois et le SMVO 40 fois. Les intercommunalités dont le SMVO sont la plupart du temps méconnues.

Si des actions sont attendues de l'État et des collectivités, 62% des personnes interrogées ne sont pas prêts à payer plus d'impôts pour les inondations (30% sont prêts).

Un rôle à jouer pour les associations et l'importance des solidarités locales

72% des personnes interrogées sont tout à fait ou plutôt d'accord avec l'assertion "Les associations de riverains ont un rôle à jouer dans l'organisation de la prévention des inondations". 14% ne sont pas du tout ou plutôt pas d'accord.

Si les personnes interrogées dans le questionnaire attendent en priorité une indemnisation suite à une inondation, devant la perspective d'une inondation future c'est dans la solidarité des proches (famille et voisins) qu'ils ont le plus confiance.

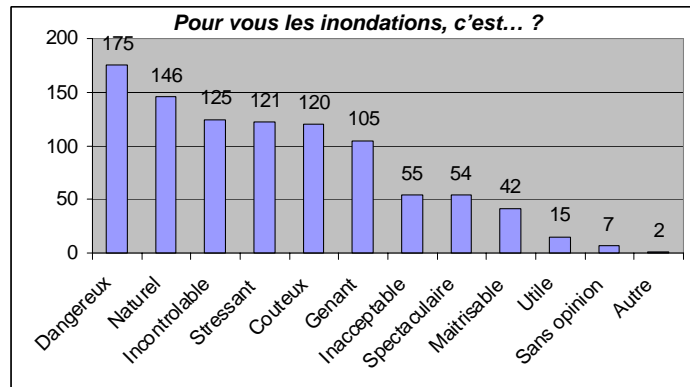
Différentes qualifications des inondations

Vivre avec les inondations ou les considérer comme inacceptables ?

"Comment les gens le vivent ? Très mal. Rien que d'en parler, ça fait mal. Parce qu'à chaque fois, ce sont des dégâts, c'est du travail, c'est épuisant. Honnêtement, personne ne pourra vous dire qu'il vit bien une inondation. Être touché dans sa maison, c'est inadmissible."

"À Sérignan par exemple les inondations on les connaît ça fait des décennies qu'on les traverse et il n'y a jamais eu de morts, on est habitué. Moi, de ma naissance à maintenant, j'ai tout le temps eu affaire à des inondations, ma grand-mère avait l'eau au niveau de la table de la cuisine, j'ai vu ça de mes propres yeux."

Des ambivalences dans leur qualification



Le choix des qualificatifs par les personnes interrogées montre les inondations à la fois comme un danger et un phénomène naturel. Par ailleurs, elles peuvent être vues comme incontrôlables et dans le même temps maîtrisables par leurs conséquences. 77% des personnes interrogées sont tout à fait ou plutôt d'accord avec l'affirmation "chacun doit se préparer à vivre avec des inondations car d'autres subviendront quoi que l'on fasse" (16% plutôt pas ou pas du tout d'accord).

Différentes logiques de gestion à considérer et parfois contradictoires

Nous avons identifié lors des enquêtes, différentes logiques mobilisées pour argumenter de ce qu'est une bonne gestion des inondations :

- Garantir la sécurité de tous les biens et des personnes : les inondations inacceptables.
- Optimiser la gestion des flux d'eau : les inondations maîtrisables.
- Favoriser la croissance économique et le développement : les inondations contraignantes.
- Vivre avec les inondations et l'Orb patrimonialisés.
- Préserver l'environnement : les inondations ou la nature qui reprend ses droits.

Les enquêtes soulignent la montée des préoccupations environnementales dans la société. Elles permettent également de repositionner l'assertion selon laquelle toute inondation est inacceptable. Elles montrent que les inondations peuvent être vues comme une dimension de la relation à l'Orb et au territoire et qu'elles peuvent être acceptables dans une certaine mesure.

Contact scientifique

Audrey Richard-Ferroudji

UMR G-EAU

Cemagref - 361 rue Jean-François Breton - BP 5095

34196 Montpellier cedex 5 - France

Tél. +33 (0)4 67 04 63 54

audrey.richard@cemagref.fr

www.cemagref.fr ou <http://www.g-eau.net>

Ont participé à cette étude : J. Arnal, N. Dupont, C. Durand, S. Durand, K. Erdlenbruch, F. Grelot, M. Liberti, S. Martini, V. Van Tilbeurgh.